

## DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

Année scolaire 2021-2022

Madame, Monsieur,

Le nombre de places étant limité à l'internat, les demandes d'inscription seront examinées en commission début juillet.

Seront pris en considération les priorités suivantes :

- Les entrants aux lycées (2ndes bac pro, 1<sup>ère</sup> année de CAP et 3<sup>ème</sup> PREPA PRO) ;
- les critères géographiques (éloignement, milieu rural isolé et défavorisé, des quartiers prioritaires de la politique de la ville)
- les critères sociaux ;
- les critères familiaux ;
- les critères de parité (l'équilibre est recherché entre les filles et les garçons) ;
- le solde du paiement de l'hébergement pour l'année 2020/2021 et les places disponibles après la campagne d'inscription des élèves entrant au lycée.

### PIECES A FOURNIR POUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT.

- Une lettre de motivation précisant les raisons de la demande d'internat.
- La présente fiche dûment remplie (demande de candidature pour l'internat et fiche de renseignements)
- La signature d'engagement du correspondant d'internat (obligatoire).
- L'engagement à respecter le règlement intérieur de l'internat.
- Les chèques d'acompte **obligatoires** (cf. document ci-joint)

Rappel : L'inscription à l'internat ne sera effective qu'après retour complet de ce dossier à la CPE et réponse positive du proviseur lors de la commission d'affectation de juillet. Les familles peuvent joindre les documents qu'ils jugeront utiles pour motiver les demandes d'inscription de leur enfant à l'internat.

N.B. l'inscription définitive sera actée après la remise du chèque pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

Le Proviseur

Stéphane DEVIN

### CALENDRIER DE RETOUR DES DOSSIERS

Nouveaux élèves affectés au lycée en 2021/2022 : avant le 2 juillet 2021

Elèves déjà inscrits au lycée en 2020/2021 : avant le 2 juin 2021

Toute candidature en retard ne sera étudiée qu'en fonction des places vacantes à l'internat

# INTERNAT : Lycée Paul Valéry Menton

## Dossier de candidature 2021/2022

### IMPORTANT

-L'internat sera ouvert dès le 1<sup>er</sup> jour de classe des internes et fermera le 30 juin 2022

-Accueil des internes 2ndes le 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2021 à 17 H suivi d'une réunion d'information avec la Direction

PHOTO DE  
L'ÉLÈVE

Elève :

Nom:.....Prénom.....

Sexe :  fille  garçon

Etablissement fréquenté en 2020/2021:.....

Représentants légaux

Représentant légal 1 (nom et prénom) :.....

Adresse :

.....

Code postal :.....

Ville :.....

Téléphone fixe.....Portable.....

E-mail :.....

Signature :

Représentant légal 2 (nom et prénom) :.....

Adresse :

.....

Code postal :.....

Ville :.....

Téléphone fixe :.....Portable.....

E-mail.....

Signature

### Cadre réservé à l'administration

Décision du chef d'établissement après commission :

Admis

Non admis

**La candidature sera validée après réception du paiement avant le 9 JUILLET 2021 dernier délai. En absence de paiement, l'élève perdra définitivement son admission à l'internat et sa place sera donnée à un autre élève.**

Le Proviseur  
Stéphane DEVIN



# FICHE DE RENSEIGNEMENTS INTERNAT

Année 2021/2022

Nom et prénom de l'élève interne : .....

Age de l'élève à l'inscription :       Mineur                       Majeur

Niveau scolaire en 2020/2021 :  3eme  2nde  1ere  terminale  CAP1  CAP2

Portable de l'élève : .....

N° DE TELEPHONE

LIEN AVEC L'ELEVE	NOM ET PRENOM	DOMICILE	PORTABLE	TRAVAIL
Légal 1				
Légal 2				
AUTRE RESPONSABLE				

Moyen de transport entre le domicile et le lycée : .....

Merci de préciser toute information nécessaire au fonctionnement de l'internat :

Allergies alimentaires .....

Traitement médical.....

Renseignements familiaux particuliers .....

*(Transmettez éventuellement toute précision utile ou tout justificatif sous pli cacheté)*

Autres informations importantes (sous pli cacheté)

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Monsieur / Madame ..... responsable légal de l'élève  
..... reconnais avoir lu et accepté le règlement de l'internat, et certifie  
que mon enfant s'engage à le respecter tout au long de l'année scolaire.

Menton, le .....

Signature du responsable :

Signature de l'élève :

---

## CORRESPONDANT

Chaque interne mineur doit obligatoirement avoir un correspondant majeur dont le domicile est proche de l'établissement. Cela reste fortement recommandé pour les internes majeurs. Le correspondant s'engage à recevoir immédiatement l'élève en cas d'exclusion, ou à l'occasion de circonstances exceptionnelles (maladie, accident, sinistres, grèves).

Il s'engage à être en toutes circonstances l'interlocuteur du responsable de la famille en cas d'absence Votre enfant (mineur) ne sera pas inscrit à l'internat s'il n'a pas de correspondant.

### INSCRIPTION REFUSEE EN L'ABSENCE D'UN CORRESPONDANT PROCHE DU LYCEE

NOM ET PRENOM DU CORRESPONDANT : .....

Adresse : .....

Tel fixe : ..... Portable..... Travail.....



## COORDONNEES DES CPE

Je soussigné M....., représentant légal de l'élève :

Nom et prénom.....

Atteste par la présente avoir pris connaissances des coordonnées des CPE pour le contact et le suivi de la vie de mon enfant à l'internat

Date et signature :

---

### A CONSERVER PAR LA FAMILLE

#### Coordonnées des CPE et de la vie-scolaire de 18h à 20h

Les CPE sont joignables de 18 h à 20 h

**CPE n° 1**

Ligne directe : 04.92.10.44.25      mail : cpetertiaire@ac-nice.fr

**CPE n° 2**

Ligne directe : 04.92.10.44.29      mail : cpehotellerie@ac-nice.fr

#### **Vie scolaire**

Ligne directe : 04 92 10 53 55

E-mail du lycée : ce.0060028y@ac-nice.fr

## TARIFS INTERNAT

**Le tarif annuel de l'internat est de 1600 € divisé en trois trimestres.**

**1<sup>er</sup> TRIMESTRE : du 1<sup>er</sup> septembre au 17 décembre 2021 au prix de 618.44 €**

**Le 1<sup>er</sup> trimestre est payable d'avance en 2 chèques :**

- 1 chèque de 309.22 € débité début octobre 2021
- 1 chèque de 309.22 € débité courant décembre 2021

**2<sup>ème</sup> TRIMESTRE\* : du 3 janvier au 31 mars 2022 au prix de 490.78 €**

**Payable par chèque, espèces ou par carte bancaire (sur le site des télé-services) à réception de l'avis aux familles courant février 2022.**

**3<sup>ème</sup> TRIMESTRE\* : du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2021 au prix de 490.78 €**

**Payable par chèque, espèces ou carte bancaire (sur le site des Télé-services) à réception de l'avis aux familles courant avril 2022.**

**ELEVES BOURSIERS : Acompte de 150 €**

**Le solde du trimestre est payable par chèque, espèces ou carte bancaire (télé-services) à réception de l'avis aux familles après déduction des bourses nationales courant octobre 2021**

**Nouveau mode de paiement : Par carte bancaire sur le site des télé-services (<https://teleservices/ac-nice.fr/ts>) avec possibilité de paiement échelonné.**

**Tout élève n'ayant pas fourni l'acompte demandé ou qui présente des créances impayées de l'année précédente ne sera pas accepté à l'internat.**

\* les tarifs sont indicatifs sous réserve d'une augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2022